

Vous envisagez de vous former ou former vos salariés et souhaitez obtenir des informations sur notre offre de formation et ses conditions d'accès, nous vous invitons à compléter ce formulaire afin d'adapter au mieux notre proposition selon vos besoins. L'équipe formation de l'ARAPL Provence et Var vous recontactera dans les plus brefs délais.

Nom de l'entreprise :

Nom et prénom du demandeur :

Localité de l'établissement :

Qualité du demandeur :

N° adhérent :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

Contexte du projet :

Indiquez succinctement dans quel cadre s'inscrit votre projet de formation, notamment les raisons qui conduisent au lancement de ce projet de formation.

Caractéristiques du projet* :

Indiquez les principaux éléments en votre possession du type : domaine ou thématique de formation, budget alloué, profil des futurs apprenants (dont leur fonction ou service) et leur niveau par rapport aux objectifs de compétences à acquérir. Lieu de la formation envisagé pour toute demande de formation INTRA entreprise.

Objectifs de compétences de la formation* :

(Être capable de)

Nombre de personnes à former* :

Indiquez (approximativement) le nombre de stagiaires prévus pour votre projet

Stagiaire(s) en situation de handicap :

Si l'entrée en formation d'un stagiaire nécessite une adaptation spécifique, merci de l'indiquer dès à présent. Un référent handicap vous contactera pour étudier la faisabilité de la formation et vous proposer des adaptations possibles.

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Les modalités d'intervention envisagées* :

Sous quelle forme souhaitez-vous que les participants assistent à la ou les session(s) de formation souhaitée(s) ?

- Présentiel
- A distance
(distanciel synchrone)
- Les deux
- Je ne sais pas

Attention, les formations des SST ne sont disponibles qu'en 100% présentiel (exigence du référentiel INRS)

La thématique envisagée a-t-elle fait l'objet d'une formation similaire précédemment ? *

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Motivations à la genèse de votre projet ?

- Une demande en provenance des collaborateurs
- Un besoin interne de montée en compétences sur le sujet
- Autre (à préciser) :

Votre projet fera-t-il l'objet d'une demande de financement lié à la formation professionnelle continue ?

- Oui
- Non

Nous vous remercions du temps passé pour répondre à ce questionnaire. Si vous souhaitez nous faire part de tout commentaire ou remarque, vous pouvez les exprimer dans l'encadré ci-dessous :

* N'hésitez pas à préciser le maximum d'informations nécessaires à l'étude de votre demande

L'ARAPL PROVENCE ET VAR POUR LES BNC/BIC C'EST :

* Bénéfices Non-Commerciaux / Bénéfices Industriels et Commerciaux

Examen de conformité fiscale

Cet examen, formalisé par contrat, **est compris dans le montant de la cotisation**. Cette « certification fiscale » permet de :

- Réduire la probabilité d'un contrôle fiscal.
- Supprimer les majorations et les intérêts de retard sur les 10 points certifiés.
- Prouver sa sincérité fiscale auprès des tiers : banques, fournisseurs, clients... en plus de l'administration fiscale.

Crédit d'impôt formation

En tant qu'entrepreneur individuel, vous **bénéficiez du crédit d'impôt** pour la formation des dirigeants.

Le plafond annuel de ce crédit est égal à :

40 heures x taux horaire SMIC brut
(450.80 € pour 2023)

Réduction d'impôt

L'adhésion à l'ARAPL Provence & Var permet aux adhérents de bénéficier d'**une réduction d'impôt sur le revenu plafonnée à 915€**. Elle est égale aux 2/3 des dépenses engagées pour les frais d'adhésion et de tenue de comptabilité. Elle est soumise à des conditions particulières.

Assistance à la gestion

Pour vous accompagner dans vos obligations comptables et déclaratives, nous vous proposons :

Un service adapté à vos besoins et un interlocuteur privilégié.

Les tarifs annuels varient selon le mode de tenue de comptabilité utilisé :

Mode de tenue de la comptabilité	Tarifs
Avec le logiciel RD COMPTA	150 € HT/AN
Avec un autre logiciel comptable	198 € HT/AN
Registre papier recettes/dépenses	240 € HT/AN

Les rendez-vous expert

Bilan et accompagnement.

Prévoyance et retraite

Un expert dans le domaine de la protection sociale établit un audit de prévoyance et/ou retraite.


Médiation

Un expert inscrit auprès de la Cour d'appel vous accompagne pour la médiation que vous souhaitez engager avec un salarié, un associé, un fournisseur...

Le premier rendez-vous est inclus dans le montant de la cotisation.


L'ARAPL PROVENCE ET VAR POUR LES AUTO/MICRO ENTREPRENEURS C'EST :

Pack accompagnement

- Adhésion 
- Logiciel comptable
- 1 rendez-vous annuel d'1heure
- Aide à l'élaboration de la 2042

80 € TTC /an

Pack créateur

- Adhésion 
- Logiciel comptable
- Déclaration d'installation auprès du CFE
- Création du site internet via notre formation
- 2 rendez-vous personnalisés par an

100 € TTC/an

A la carte*

- Adhésion 36 € TTC/an
- Logiciel comptable (version micro) 35 € TTC/an
- 1h de rendez-vous personnalisé 39 € TTC
- Aide à la déclaration
 - D'impôts sur le revenu (2042) 39 € TTC
 - D'impôts foncier (2044) 39 € TTC
- Rendez-vous audit social 39 € TTC

* Tarifs adhérents